

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 9

Rubrik: L'évolution du commerce franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

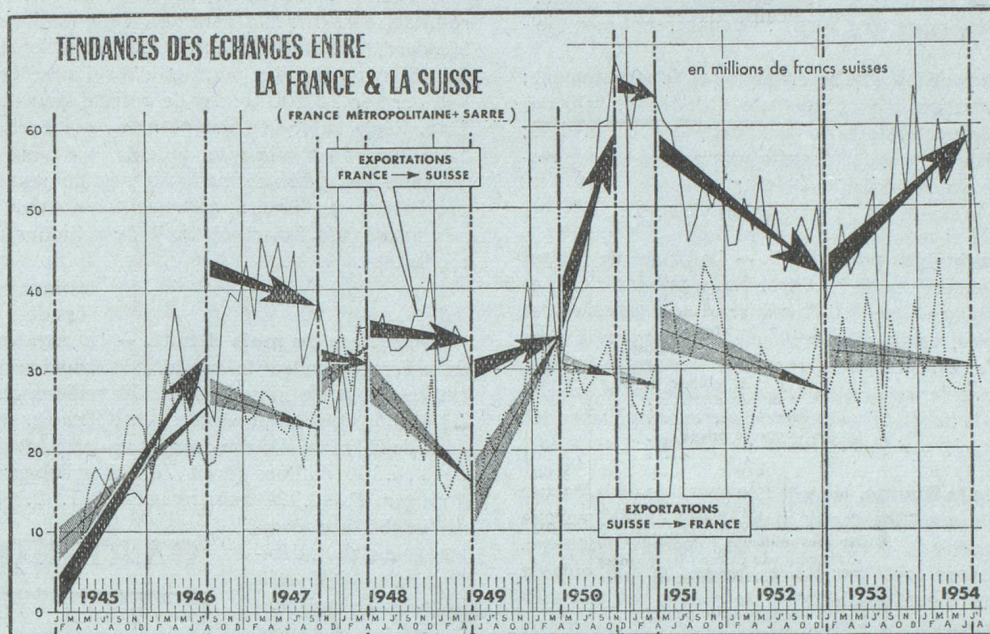
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE FRANCO-SUISSE

Le graphique ci-dessous reproduit les droites de tendance absolue du commerce franco-suisse, c'est-à-dire l'évolution moyenne, calculée selon une formule mathématique déterminée, des échanges effectués de part et d'autre pendant les périodes les plus caractéristiques de ces dix dernières années.



L'impression dominante qui se dégage de ce graphique est une grande stabilité des exportations suisses vers la France, ainsi qu'une progression importante et continue des exportations françaises vers la Suisse à partir de janvier 1953. Ces dernières sont actuellement supérieures de plus de 50 % à ce qu'elles étaient entre 1947 et 1950. L'année 1951 apparaît, à cet égard, anormalement élevée : on se souvient en effet que la Suisse a procédé, à cette époque, à des achats massifs à la suite des événements de Corée.

Quant aux exportations suisses vers la France, leur stabilité recouvre des améliorations dans certains secteurs et de graves difficultés dans d'autres. Le contingentement a eu pour effet d'avantager les biens d'équipement au détriment des produits traditionnels ; c'est ainsi que le secteur des machines, qui représente 18,7 % de nos exportations en 1938, en représentait 30,8 en 1953 ; la part des produits chimiques est passée de 15 à 19,8 % ; celle des instruments et appareils de 5,1 à 8,2 %. En revanche, le pourcentage des textiles a baissé de 10,6 à 8,4 %, celui des comestibles de 13 à 10,7 % et celui de l'horlogerie de 10 à 5 %.

Il est intéressant de relever que la libération des échanges, qui a commencé à la fin de 1949, n'a pas entraîné un gonflement des exportations suisses vers la France. Ceci prouve que l'on pourrait aujourd'hui libérer davantage les importations en provenance de notre pays sans courir le risque d'un déséquilibre quelconque : l'expérience faite en 1951, alors que le pourcentage de libération s'élevait à 75 %, montre

bien qu'il n'y aurait aucun « rush » des marchandises suisses sur le marché français.

La balance commerciale entre les deux pays, traditionnellement créditrice pour la France, n'a jamais été aussi favorable pour celle-ci qu'au cours de ces derniers mois. Pour la période qui s'étend de janvier à la fin du mois d'août 1954, elle se solde en effet par un crédit pour notre partenaire, de 178,8 millions de francs suisses, soit 8,9 de plus que pour toute l'année 1953. De tels résultats n'avaient encore jamais été atteints. Certes la balance des paiements est moins favorable pour la France, car il faut tenir compte des charges financières représentées par les créances suisses et de l'ensemble du trafic des invisibles. Mais, même en prenant en considération ces éléments, la balance des paiements reste positive pour la France de 319 millions de francs suisses pour la période s'étendant du 16 novembre 1945 à la fin de juin 1954. Pour les sept premiers mois de 1954, cette balance des paiements est créditrice pour la France de 32,2 millions de francs suisses.

En résumé, on peut affirmer que le commerce franco-suisse s'est, dans l'ensemble, sensiblement amélioré. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette évolution et plus particulièrement de l'heureux développement tant des exportations françaises vers la Suisse que de la balance commerciale et de la balance des paiements. Les conditions nous semblent maintenant réunies pour assainir progressivement le climat de nos exportations vers la France qui sont encore entravées et faussées par le contingentement.